

PLAN LOCAL D'URBANISME

Pièce n°6c

PLAN DES PROTECTIONS

Plan d'ensemble de la commune
de LONGUESSE

1:5000

REVISION du PLU

Document arrêté le : 11 juin 2019

Document approuvé le :

Interdite, participative à l'aménagement du territoire
L'INSPACES
Urbanisme, Environnement, Développement
Cité Descartes
23, rue Alfred Nobel
77420 Champs-sur-Marne
Tél : 01 64 61 86 24

Eléments à protéger au titre des articles L.151-23 et L. 113-1 du code de l'urbanisme

Terrains cultivés en zone urbaine

Trame bocagère

Arbres remarquables

Haies à protéger

Verger

Trame calcicole

Pelouse

Trame prairiale

Prairie

Trame boisée

Espaces Boisés Classés (L. 113-1 du CU)

Boisements protégés (L. 151-23 du CU)

Trame humide

Cours d'eau

Zone humide

Plan d'eau

Eglise protégée au titre des Monuments Historiques

Eléments à protéger au titre des articles L.151-19

Bâtiment remarquable

Cour remarquable

Parc remarquable

Petit patrimoine à préserver

Vues remarquables

Murs de clôture existant à conserver et/ou à restaurer

Plan sur le bourg de LONGUESSE au 1 : 2 000